

Point d'Accès au Droit (PAD)

→ Les permanences sur rdv uniquement

PERMANENCES JURIDIQUES

1^{ER} JEUDI DU MOIS

JURISTE (MEDIVIP 91)

9h - 12h

Information sur le droit en général pour les personnes victimes

**2^{ÈME} ET 3^{ÈME} JEUDI DU MOIS
ET 4^{ÈME} MARDI DU MOIS**

JURISTE (CIDFF 91)

9h - 12h

Informations sur le droit en général

2^{ÈME} ET 4^{ÈME} MERCREDI DU MOIS

AVOCAT (BARREAU DE L'ESSONNE)

16h30 - 18h30

Informations sur le droit en général

4^{ÈME} VENDREDI DU MOIS

JURISTE (A.G.E)

(Association Gérontologique de l'Essonne)

9h30 - 12h30

A destination des personnes âgées et de leurs familles

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

TOUS LES MARDIS DE 13H30 À 16H

RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE AVEC UN TECHNICIEN DE LA CAF

Uniquement pour les situations complexes

Prendre rendez-vous au 01 60 47 86 59

POINT RELAIS CAF (UFAVAL - 28 rue J.-P. Sartre)

Démarches, déclarations, changement de situation... sur le site caf.fr (munissez-vous de vos identifiants)

Renseignements auprès de l'UFAVAL 01 60 47 10 08 ou 06 95 00 63 28

TOUS LES JEUDIS

CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE

14h - 17h

ASSOCIATIONS

TOUS LES LUNDIS

ÉCRIVAIN PUBLIC

9h - 12h

Rédaction de courriers et instruction de dossier

TOUS LES JEUDIS

ASSOCIATION LEA

14h-17h

Pour les femmes victimes de violences conjugales

Sur RDV au 06 50 17 91 79

MÉDIATEURS

1^{ER} ET 3^{ÈME} LUNDI

CONCILIATEUR DE JUSTICE

9h - 12h

Règlements des litiges entre particuliers

TOUS LES JEUDIS

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

9h - 12h

Règlement des litiges administratifs

Informations pratiques

EN DEHORS DES PERMANENCES,
LA STRUCTURE EST FERMÉE.

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST ASSURÉ :

01 60 47 86 59

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

8 rue Johann Strauss

91860 Épinay-sous-sénart

Email : pad@ville-epinay-senart.fr